

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 1 an 12 fr. 50
 6 mois 7 fr. 50
 3 mois 4 fr. 50
 1 an 20 fr. 50
 6 mois 13 fr. 50
 3 mois 8 fr. 50

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
 BUREAU DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGELER
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse	20 »	
L'étranger	25 »	
Réclames	50 »	

NOUVELLES DU JOUR

L'excitation qu'on cherche à créer en Allemagne contre l'encyclique sur saint Charles Borromée est loin d'être approuvée dans tous les milieux protestants. La *Gazette du Rhin* et de la *Westphalie*, bien qu'un des plus ardents adversaires des « cléricaux », organe de la grande industrie rhénostphalienne, critique les excès de langage du manifeste de l'*Evangelischer Bund* et exhorte ses lecteurs à garder le calme et la modération.

La traduction faite par certains correspondants de Rome aux journaux allemands contenait de nombreuses inexactitudes. C'est cette « transmission » inexacte que vise une note de l'*Osservatore romano* dont les dépêches parlaient hier.

Pour répondre aux demandes d'interpellation qui seront formulées au Landtag de Prusse, la *Germania*, l'un des organes du Centre, énumère les griefs que peuvent avoir les catholiques d'Allemagne contre l'*Evangelischer Bund* et conclut :

« Ne serait-il pas juste que nous opposions une contre-interpellation à celles qui furent annoncées, et qui seraient ainsi motivées : « Qu'entend faire le gouvernement vis-à-vis des républicains insultés aux catholiques renfermés dans les publications de la *Ligue évangélique* ? »

Dans les sphères gouvernementales, on espère qu'on n'en viendra à aucune extrémité. Rien, dit-on, n'est plus éloigné des vœux et intentions du gouvernement qu'un appel au « Kulturkampf ». Dans l'entourage immédiat de M. de Bethmann-Hollweg, on fait formellement remarquer que la politique officielle n'a aucun motif d'intervenir dans la querelle religieuse que certains protestants veulent faire au Vatican. On considère l'encyclique comme un exposé de doctrine ayant une portée générale et ne visant pas particulièrement l'Allemagne. On ajoute que le point de vue de M. de Bethmann-Hollweg est conforme aux idées mêmes du souverain, quelles que soient à ce sujet les suggestions du baron de Mirbach, qui, depuis tant d'années, est le conseiller de l'impératrice.

Nous avons annoncé hier la retraite de M. Dernburg, secrétaire d'Etat à l'office colonial de l'Empire allemand.

On se rappelle que M. Dernburg fut appelé à la tête de l'office colonial au moment où le Centre menait une campagne parlementaire contre les abus qui se commettaient sous le pavillon de l'expansion coloniale. Les orateurs du Centre au Reichstag dénonçaient les monopoles ruineux pour l'Etat, dont jouissaient certaines entreprises de navigation et certains fournisseurs. Ils signalaient à l'indignation publique les actes d'arbitraire et d'inhumanité de quelques satrapes coloniaux qui déshonoraient le nom allemand par les exemples d'inconduite qu'ils donnaient aux indigènes.

Ils protestaient contre les vexations auxquelles les missionnaires étaient en butte de la part de ces personnes. Enfin, ils critiquaient l'impérialisme des chefs qui avait pour conséquence de vraies hécatombes de soldats coloniaux.

Les grands affairistes qui opéraient sous le pavillon de l'expansion coloniale et qui faisaient des gains d'autant plus beaux que l'Etat était plus exploité dans les contrats, les gouverneurs plus corrompus et que les opérations militaires entraînaient davantage en longueur voulaient la malencontre à M. Erzberger et à ses amis pour leurs révélations. Comme le Centre annonçait l'intention de refuser les crédits coloniaux, les exploitateurs de l'idée coloniale surent faire tourner les choses au gré de leurs ressentiments et de leurs intérêts. Ils étaient puissants auprès de l'empereur et de

M. de Bulow ; ils furent servis par le désir longtemps contenu de celui-ci de se débarrasser de la collaboration du Centre, qu'il subissait en le détestant ; jouant des haines de partis et ameutant l'opinion allemande par les mots prestigieux de « grandeur nationale, plus grande Allemagne », ils provoquèrent la rupture du gouvernement avec le Centre. Ce fut M. Dernburg qui fut choisi pour consommer la répudiation. Ses appartenances en faisaient l'homme-lige des affairistes. Il assumait avec orgueil le rôle de tombeur du Centre, qui lui fut dévolu sous le titre de secrétaire d'Etat pour les affaires coloniales. Il prit résolument l'offensive contre le Centre et après une lutte parlementaire mémorable, d'après un scénario réglé d'avance, le Reichstag fut dissous et les élections qui suivirent produisirent l'avènement d'un bloc gouvernemental composé des libéraux et des conservateurs. Le Centre était mis au ban de l'Empire.

C'était bien taillé ; mais il fallait coudre. M. Dernburg, qui prenait son rôle de ministre des colonies très au sérieux, se mit à l'ouvrage. Tout de suite, il se trouva en face de la situation pleine d'abus et de scandales que le Centre avait dénoncée. Ami de la haute banque et des grands fournisseurs de l'Etat, M. Dernburg était cependant davantage l'ami de l'honnêteté et de l'ordre. Il entreprit une réforme fondamentale des errements coloniaux ; il fit... ce que M. Erzberger aurait fait, ou à peu près. On devine la surprise de ceux qui avaient mis en M. Dernburg leur espoir de ne être plus dérangés dans leurs petites affaires. Ce fut de la stupeur, d'abord, puis de l'irritation. Depuis de longs mois, une cabale était à l'œuvre pour éloigner M. Dernburg des affaires. Ce n'était pas une guerre ouverte ; on n'eût pas osé, car le ministre connaissait bien des choses qu'on ne se souciait pas de le provoquer à révéler ; mais une guerre de récriminations, de coups d'épingles et d'embûches. On s'est appliqué à dégoûter M. Dernburg de l'administration. On y a réussi, puisqu'il s'en va, si toutefois la nouvelle qu'on en donne n'est pas une manœuvre ajoutée aux précédentes, pour lui faire entendre qu'on l'a assez vu.

Il va sans dire que ni le Centre ni les conservateurs ne feront quoi que ce soit pour retenir M. Dernburg.

Sur l'inspiration du gouvernement français, la campagne continue, dans la *Dépêche de Toulouse* et le *Matin*, contre les œuvres de charité catholiques, principalement contre le « placement familial » de l'abbé Santol.

Sans se donner le moindre souci de faire une enquête sur la véracité de certains parents, le *Matin* continue de dire que l'abbé Santol fournit, contre argent, des enfants à l'industrie de la verrerie, qui, on le sait, est particulièrement meurtrière pour le jeune âge, à cause du travail de nuit nécessaire par l'obligation de ne pas laisser éteindre le feu.

Or, sur 22,000 enfants placés par l'abbé Santol, il n'y en a pas eu, en dix ans, plus de 400 envoyés dans les verreries. Conscient du danger que la santé des enfants court dans cette industrie, l'abbé Santol n'en envoie plus qu'à la verrerie de Portieux, près d'Epinal, où ils sont logés dans une maison modèle, bien nourris, et où ils n'ont pas de service de nuit. Par contre, c'est l'administration de l'assistance publique qui place ses pupilles dans une vingtaine de verreries, où l'on fabrique à feu continu, et où les enfants sont obligés de fournir le travail de nuit.

L'abbé Santol a la bonne idée de prendre l'offensive. Il dénonce nettement l'« Assistance publique », cette

organisation officielle du gouvernement français, qui, avant de s'occuper d'un enfant, exige qu'il lui soit abandonné par les parents, et qui leur laisse même ignorer où il sera jusqu'à l'âge de vingt et un ans. La comparaison entre l'œuvre de l'abbé Santol et le bureau de l'assistance publique est tout à l'avantage de la charité privée. Nous n'en voulons donner qu'une preuve : c'est que, sur les 22,000 enfants accueillis en dix ans à l'œuvre du « placement familial », il n'y a eu que vingt et un décès, tandis que la prétendue bienfaisance officielle doit constater, chez ses assistés, une mortalité considérable, de l'aven même que publiait le *Matin* il y a deux ou trois mois, avant qu'il eût, par ordre, ouvert la campagne actuelle.

Le rejet de la proportionnelle au Conseil des Etats

Berne, 7 juin.

Grande a été la surprise, ce matin, au Conseil des Etats, lorsque le débat sur la proportionnelle prit fin. Il n'était encore que 10 1/2 heures, et c'était le seul tractandum que le président avait mis à l'ordre du jour de la séance. Evidemment, chacun sentait que les arguments de part et d'autre étaient épuisés. Les plus beaux discours ne pouvaient d'ailleurs rien changer au résultat. Les opinions étaient arrêtées d'avance, si bien qu'un député facétieux avait déjà communiqué à M. Comtesse les chiffres probables du scrutin, pour lui insinuer sans doute que le président de la Confédération n'avait pas besoin d'intervenir dans le débat.

Les calculs établis par le joyeux prophète étaient justes. L'initiative proportionnaliste a été rejetée, à l'appel nominal, par 26 voix contre 10. Il y a eu 3 abstentions.

Ont voté non : MM. Ammann (Schaffhouse), von Arx (Soleure), Böhi (Thurgovie), Bolli (Schaffhouse), Calonder (Grisons), Cardinaux (Fribourg), Geel (Saint-Gall), Hofmann (Saint-Gall), Hohl (Appenzell-Ext.), Isler (Argovie), Kuz (Berne), Lachenal (Genève), Leumann (Thurgovie), Locher (Zurich), Mercier (Glaris), Munzinger (Soleure), Petavel (Neuchâtel), Python (Fribourg), Ribordy (Valais), Robert (Neuchâtel), Scherrer (Bâle-Ville), Schulthess (Argovie), Simon (Vaud), Soldini (Tessin), Steiger (Berne), Thelin (Vaud) = 26.

Ont voté oui : MM. Brügger (Grisons), Fugter (Uri), Hildebrand (Zoug), Lusser (Uri), Ochsner (Schwyz), de Reding (Schwyz), Schmid (Zoug), Winiger (Lucerne), Witz (Obwald), Wyrsch (Nidwald) = 10.

Se sont abstenus : MM. Dähler (Appenzell-Int.), Heer (Glaris) et Roten (Valais).

Etaient absents : MM. Düring (Lucerne), Richard (Genève), Simen (Tessin), Stutz (Bâle-Campagne). Le président, M. Usteri, ne vote pas.

L'examen détaillé de ce vote montre d'avance que la revision constitutionnelle projetée par l'initiative proportionnaliste n'obtiendra certainement pas la majorité des cantons, aussi nécessaire que la majorité du peuple. En tout cas, la voix de Fribourg pèsera d'un gros poids dans la balance.

Le tournoi oratoire de ce matin n'a pas manqué de pittoresque. Le disert représentant de l'Argovie, M. Schulthess, qui n'est pas toujours un admirateur de l'administration fédérale, s'est montré très hostile à la proportionnelle. Il l'admettrait plus volontiers dans une monarchie que dans un parlement républicain. Un souverain, en effet, maintient toujours un peu d'unité et de continuité dans la direction des affaires. Les républiques, par contre, ne peuvent conserver quelque stabilité que par une majorité parlementaire assurée. Avec une majorité parlementaire assurée, la proportionnelle, dit M. Schulthess, on pourrait voir arriver au Conseil national d'étranges figures. Chaque secte religieuse, les anarchistes eux-mêmes, pourraient prétendre à être représentés.

Ici, le député de Brugg jette une pierre dans le jardin de Schwyz. Il raconte que, dans le Muotathal, lors d'une élection selon le système proportionnel, les propriétaires de chèvres avaient élaboré une liste spéciale qu'ils opposèrent à la liste conservatrice. Voilà donc la propor-

tionnelle qui sert à faire valoir les intérêts d'une catégorie d'animaux. M. Schulthess affirme que la liste chevrière provenait d'éléments ultra-conservateurs.

M. de Reding, représentant de Schwyz, ne pouvait laisser passer sans répondre cette incursion dans les affaires schwyzoises. Il a fait observer à M. Schulthess que la liste des propriétaires de chèvres n'avait pris cette enseigne que pour masquer une opposition politique. Le principal promoteur de cette liste, que M. Schulthess range parmi les ultra-conservateurs, est correspondant de la *Nouvelle Gazette de Zurich* (*Hilarité*).

Cette escarrouche entre l'avocat argovien et le landammann schwyzois a donné une couleur gaie à la discussion. En général, le débat n'a rien eu de tragique. C'est au moment de la bataille populaire que se donneront les grands coups.

L'historiette des chèvres évoquée par M. Schulthess me rappelle les pages savoureuses de Louis Veuillot sur les luttes ardentes qui se livraient vers 1837, dans le canton de Schwyz, entre les *Klausermänner* et les *Hornmänner*, c'est-à-dire précisément entre les propriétaires de petit bétail et les propriétaires de gros bétail. Ces luttes avaient un caractère politique très prononcé ; or, je ne sais pas que la proportionnelle fût en vigueur à cette lointaine époque ! M. Schulthess n'y a pas songé.

Le principal orateur qui a parlé aujourd'hui en faveur de la proportionnelle, M. Witz, avait une tâche particulièrement difficile. Représentant d'un demi-canton où la proportionnelle fédérale ne sera pas applicable, il lui était malaisé de soutenir une innovation constitutionnelle qui deviendrait le lot des grands cantons. Malgré cette situation embarrassante, M. Witz a parlé avec son aisance habituelle et sans aucune hésitation. L'Obwald est, comme on sait, un pays de landsgemeinde. Or, la Landsgemeinde n'est-elle pas la proportionnelle incarnée ? Chaque citoyen, personnellement, a voix au chapitre ; aucun atome de sa souveraineté n'est perdu. Dans les cantons qui ne possèdent pas ce rouage de la pure démocratie, les minorités sans espoir se désintéressent du scrutin. Pour ces cantons, la proportionnelle serait le meilleur remède contre l'abstention. Qu'on n'ait pas peur de l'émission, dit M. Witz, car le lien des idées et des principes suffit à maintenir la cohésion entre les adhérents d'un même parti.

L'habile argumentation de l'ancien président du Conseil des Etats n'a pu réussir néanmoins à détruire l'effet produit par les discours alerte, incisif, logique de M. Comtesse. L'intervention du président de la Confédération a dominé tout ce débat. M. Comtesse a démontré surtout combien la proportionnelle fédérale s'accommodait mal avec l'organisation fédérative de la Suisse. C'est justement cette organisation historique qui a obligé les promoteurs de l'initiative à nous présenter un monstre à deux têtes, l'une proportionnaliste, l'autre majoritaire. Si la Suisse doit introduire la proportionnelle, dit M. Comtesse, qu'elle adopte au moins un système qui puisse servir de modèle aux autres pays, et non pas un système hybride qui conduit droit à l'improportionnalité.

Une réplique de M. Munzinger aux orateurs proportionnalistes a clos le débat de cette importance, aucun député de la Suisse romande n'ait pris la parole. C'est que, dans ces milieux plus qu'ailleurs, le siège est fait. Les cartouches étant chargées, il est inutile de brûler la poudre à blanc.

CONSEIL NATIONAL

La ligne du Hauenstein

Le Conseil national a discuté hier matin l'entrée en matière sur le projet d'arrêté relatif au tunnel de base du Hauenstein.

M. Perrier, président du Conseil d'Etat de Neuchâtel, a vivement critiqué le projet. La transformation ne lui paraît ni urgente ni nécessaire. La réduction de la longueur virtuelle n'influence que sur le trafic des voyageurs ; la longueur réelle, qui seule entre en ligne de compte pour le partage du trafic des marchandises, n'est pas modifiée ; le trafic des marchandises n'a donc pas le moindre intérêt à cette ligne. Le raccourci obtenu par cette dépense de 24 millions sera exactement de 101 m. ; cela n'aura aucun rôle pour la répartition du trafic du Gothard.

Il y a d'autres lignes d'intérêt national qui doivent être améliorées, par exemple la ligne Romanshorn-Genève, qui a 374 km. Cette ligne lutte contre la concurrence active des chemins de fer allemands et français,

qui tendent à faire passer par Besançon le trafic de Munich à Lyon. Nous ne devons pas nous laisser hypnotiser par le trafic nord-sud, comme si c'était le seul ! La direction générale avait admis il y a quelques années que l'on ne devrait pas construire de nouvelle ligne avant d'avoir terminé le rachat. Le moment est venu de racheter le Jura-Neuchâtelois et de tenir ses promesses.

M. Walser (Grisons) déclare qu'il votera oui, mais que le projet l'agite en raison de la situation financière des chemins de fer fédéraux.

M. Mary (Bâle-Ville) a dit ressortir qu'il s'agit non de politique régionale, mais nationale.

M. Porrer, conseiller fédéral, déclare que la ligne de Bâle à Chassâ doit être considérée comme la colonne vertébrale du réseau suisse et que son amélioration constitue une tâche nationale de premier ordre. Les lignes transalpines luttent contre la concurrence du trafic maritime. Nous obtiendrions une ligne internationale de premier ordre par la nouvelle ligne du Hauenstein. Les chemins de fer fédéraux se préoccupent aussi de la concurrence que subit la ligne de Romanshorn à Genève.

Le passage à la discussion par articles est voté par 102 voix contre 6.

La question de forme (loi ou décret) sera soumise à nouveau à la commission ; le débat est renvoyé à la semaine prochaine.

Le nouveau palais fédéral de justice

Le Conseil passe ensuite à la discussion du projet de construction du nouveau palais fédéral de justice, à Lausanne.

La minorité de la commission, représentée par M. Scherrer-Fullemann (Saint-Gall), propose le renvoi au Conseil fédéral, pour nouveau examen, tandis que la majorité, par l'organe de M. Iselin, de Bâle, propose d'approuver le projet du Conseil fédéral, avec un amendement relatif à l'acquisition d'un supplément de terrain et le règlement de la question des servitudes.

Par 74 voix contre 27, l'entrée en matière est votée et le projet est adopté in globo, suivant les propositions de la commission.

Journée académique

Genève, 7 juin.

Ce joli mois de juin, qui fait un pont de verdure entre le printemps maussade et l'été torride que d'aucuns nous prédisent, ramène avec une précision automatique, dans nos campagnes, les joyeux festons et, pour notre jeunesse universitaire, la journée académique et une moisson de prix et de lauriers.

Hier lundi, la cérémonie a débuté à 9 h. 30 du matin, à l'Aula, par une séance solennelle. La vaste salle décorée de drapeaux et garnie de verdure était remplie par la gent studieuse et les émérites et doctes professeurs.

Un excellent orchestre formé d'étudiants a prouvé que la pratique de la science n'excluait pas l'amour de la musique et qu'une jeune main habile à tenir l'éprouvette ou à manier le scalpel pouvait aussi tirer des larmes d'un violoncelle et faire vibrer l'archet.

M. le recteur Chodat présida, entouré des doyens des différentes facultés et de nombreux professeurs. Avant de passer à la proclamation des lauréats, M. Chodat, dont les fonctions rectoriales touchent à leur fin, a réglé son auditoire sur son chant du cygne, sous forme d'un rapport très documenté passant en revue les faits et gestes de l'année écoulée.

Il s'est félicité des progrès réalisés dans l'enseignement supérieur et du développement continu de l'Université.

En continuant sur ce ton, l'honorable recteur aurait récolté l'approbation unanime de quiconque à Genève s'intéresse au sort de l'Alma mater.

Mais bientôt notre distingué botaniste enfourche son dada favori et ne tarde pas à succomber à la moins scientifique des manies, qui consiste à philosopher à propos de tout ou de rien.

Il éprouve donc le besoin d'évoquer le souvenir du jubilé de 1909 et d'en tirer l'enseignement qui s'en dégage, « à savoir que, à Genève, nous professeurs qu'aucune autorité quelconque ne doit barrer le chemin de la pensée libre, aucune lièserie entraver la recherche du vrai et aussi que toutes les sciences sont solidaires ».

M. le recteur dit trop ou pas assez. Qu'est-ce que cette orgueilleuse déclaration avait à figurer dans un discours académique ? Pourquoi ce coup de griffe à la religion professée par de nombreux auditeurs et par de non moins nombreux contribuables dans notre canton mixte ? Depuis quand la foi catholique empêche-t-elle le véritable savant de gravir la montagne escarpée d'où l'œil découvre plus de lumière et plus de vérité ? En quoi le fait de croire et de pratiquer la

doctrine de l'Eglise a-t-il gêné un Ampère, un Secchi, un Pasteur, un de Lapparent et tant d'autres dans leurs travaux et leurs spéculations ? Et cependant ces hommes qui ont immortalisé la science peuvent soutenir la comparaison avec M. Chodat.

Jamais son illustre prédécesseur à la chaire de botanique, Augustin Pyramus de Candolle ; jamais le doux philosophe spiritualiste, Ernest Naville, n'auraient tenu un langage aussi injurieux à l'égard de concitoyens qui ne réclament pas l'amitié du recteur, mais qui ont droit à son respect.

En cédant à un vrai travers de son esprit, le distingué professeur a-t-il pesé les conséquences de sa sortie ?

Jadis, les familles catholiques de la Suisse envoyaient sans crainte leurs fils étudier dans nos facultés. Est-ce que, en entendant de telles déclarations tombant d'une bouche officielle, elles ne changeront pas d'avis ?

Avoir l'honneur de présider aux destinées de l'Université, jouir de l'estime méritée de ses pairs pour son énorme labeur et ses titres scientifiques, et tomber dans le vulgaire travers de juger les choses augustes de la religion avec la mentalité d'un Homais ; le cas est pathologique et dénote un manque de sens critique et de sérénité.

Le rapport rend hommage aux professeurs décédés au cours de l'année, parle des nouvelles nominations et annonce que le Conseil d'Etat a l'intention de fonder un enseignement de législation ouvrière et d'économie industrielle et commerciale, conséquence d'une reorganisation prochaine de la Faculté des lettres et des sciences sociales. Après être entré dans des questions d'ordre intérieur, le recteur constate que la place commence à manquer dans les bâtiments académiques.

Faudra-t-il affecter à l'enseignement le Musée d'histoire naturelle ou sera-t-il préférable de construire de nouveaux locaux près de l'Ecole de médecine ? L'autorité compétente statuera.

On passe ensuite à la distribution des prix universitaires et on entend successivement les rapports à l'appui. M. G. de Reynold rapporte sur le prix Hentsch.

Les lauréats sont successivement acclamés et M. Chodat présente le nouveau recteur, M. le professeur Montet, qui entrera en fonctions le 15 juillet prochain.

La séance s'est terminée par une conférence de M. le professeur Paul Ultramare, sur « la faillite de la méthode historique », suivie d'une nouvelle production de l'orchestre, le prélude de *Carmina* (Bizet).

L'après-midi, réunion des étudiants aux Bastions, puis départ en cortège, les *fûches* en grand costume ouvrant la marche, les drapeaux flottant au vent. On se rend au Parc des Eaux-Vives, à un garden-party offert par le corps des professeurs.

Enfin, la nuit venue, cortège aux flambeaux à travers les rues de la ville et retour à la Place-Neuve. Là, les torches lancées à terre et accumulées forment un lumineux brasier et les étudiants masses autour du foyer entonnent joyeusement l'*Hymne national*.

Un grand concert réunit professeurs et étudiants aux Bastions, et notre magnifique promenade retentit bien tard des chants et des chœurs de toute cette belle et radieuse jeunesse.

Nouvelles diverses

Selon la *National Zeitung* de Berlin, il est inexact que l'empereur et l'impératrice d'Allemagne doivent visiter en septembre l'exposition internationale de Bruxelles.

— L'empereur Guillaume, dont la guérison suit son cours normal, assistera samedi prochain, à Schwerin, au baptême du grand-duc héritier de Mecklembourg-Schwérin, dont il a accepté d'être le parrain.

— Le roi Carol de Roumanie a adressé à l'empereur Guillaume une invitation à assister aux manœuvres d'automne à la Dobroudja.

— La flotte allemande de haute mer a terminé ses manœuvres, qui ont duré cinq semaines. Elle fera en juillet et en août des manœuvres importantes dans la mer Baltique.

— Le comte Zeppelin est attendu vendredi à Vienne. Il logera avec ses deux fils à la Hofburg, comme hôte de l'empereur.

— Un nouveau type d'uniforme de couleur bleu gris est peu à peu introduit dans toutes les armées de l'armée autrichienne.

— On annonce que l'archiduc héritier François-Ferdinand d'Autriche fera en septembre un voyage en Bosnie : la duchesse de Hohenberg l'accompagnerait.

— On mande de Belgrade à la *Wiener*

Algemeine Zeitung que le prince Georges, qui se rend à Vichy, est en réalité banni de Serbie. Avant son départ, de violentes scènes ont eu lieu entre son père et lui.

— 80 délégués des provinces et des colonies « châtées » à l'étranger présenteront aujourd'hui mercredi une requête demandant la convocation immédiate d'une Diète chinoise.

— L'exposition de Nankin s'est ouverte le 5 juin sans qu'aucun incident vint troubler la cérémonie. Un délégué des Chinois de Java a payé 40,000 taels le premier billet lui donnant le droit d'assister à l'inauguration officielle.

— L'Echo de Chine reproduit un règlement du ministre de la guerre chinois interdisant à tous les élèves officiers étudiant à l'étranger de se marier avec des jeunes filles ou femmes étrangères.

— Le président de la Chambre des seigneurs japonais, le prince Tokugawa, est arrivé à Vienne; il vient en Europe faire une enquête sur les institutions parlementaires.

Pie X et l'Allemagne

Le correspondant du Temps à Rome signale les paroles flatteuses prononcées par Pie X à l'égard de l'Allemagne et de l'empereur lors de la réception du pèlerinage allemand, dimanche. Il continue en ces termes :

« On pense que cette manifestation courtoise calmera l'agitation des organes allemands, qu'on n'arrive pas à s'expliquer au Vatican. Le Pape, en effet, comme Chef spirituel de l'Eglise, et dans une encyclique de pure doctrine religieuse, ne pouvait pas, dit-on, ne pas s'exprimer contre les hérésies passées, présentes et futures, et si c'était à recommencer, le Pape ferait de même. De telles affirmations doctrinales n'ont rien à voir avec les rapports diplomatiques et n'empêchent nullement le Pape, en tant que souverain, d'avoir les relations les plus courtoises avec les souverains et les peuples qui sont en dehors de l'Eglise. Mais si, sous prétexte de diplomatie, le Pape devait cesser de combattre les hérésies et de mettre les fidèles en garde contre la propagande hérétique, le rôle de la papauté en serait anéanti. Quant à ceux qui ont voulu voir une arrière-pensée dans l'encyclique sur saint Charles Borromée, et qui ont accusé le cardinal Merry del Val d'intentions malveillantes envers les Allemands protestants, ils ont prouvé qu'ils ignoraient l'abc des choses du Vatican; car on sait que le cardinal secrétaire est chargé spécialement des rapports politiques et diplomatiques entre le Saint-Siège et les divers Etats. Or, l'encyclique sur saint Charles Borromée est un acte qui touche la religion et qui n'est nullement politique. »

« En résumé, l'opinion du Vatican est que certains organes allemands, pour des raisons politiques, ont cherché à créer un malentendu en défigurant le sens et l'intention d'une encyclique dirigée simplement contre les modernistes. Et, en fin de compte, on s'apercevra vite combien cette agitation est sans fondement sérieux. »

Insurrection au Mexique

On mande de la Vera-Cruz qu'une insurrection sérieuse a éclaté dans le Yucatan. 50,000 indigènes ont pillé la ville de Valladolid, tuant tous les employés supérieurs du gouvernement et le préfet de police. S'étant saisis d'armes à feu, les insurgés attaquèrent les habitants, dont beaucoup prirent la fuite. Toutes les communications par télégraphe et par chemin de fer sont interrompues par les révoltes. Tous les télégraphistes ont été tués. Les lignes de chemin de fer sont détruites sur une longueur de 20 milles. Les insurgés ont attaqué trois autres villes, mais ils n'ont pas maltraité les familles et les habitants, sauf les familles des fonctionnaires. 600 soldats ont été envoyés pour réprimer les désordres.

La Chambre française

La Chambre a procédé, hier mardi après-midi, à l'élection de son bureau définitif. M. Henri Brisson a été élu président par 304 voix sur 310 votants. Ont été élus vice-présidents : MM. Etienne, Puech, radicaux; Berteaux, radical socialiste; Dron, radical; et Thierry, progressiste.

MM. Saumande et Chapuis, tous deux questeurs sortants, ont été réélus; et à la place du troisième questeur, Ballu aux élections, M. Durand, obscur député radical socialiste de l'Aude, a été désigné. Heureux hommes, car le poste de questeur, qui est fort recherché, vaut, comme on dit vulgairement, 24,000 fr., plus le logement au Palais-Bourbon.

Sur l'initiative de M. Augagneur, les socialistes indépendants ont décidé de transformer leur groupe de la précédente législature en groupe des « républicains socialistes ». Par suite de ce changement de qualification, le groupe a obtenu l'adhésion d'un certain nombre de radicaux socialistes, de sorte qu'il comprend actuellement une quarantaine de membres.

Le général André

Malgré ses échecs successifs, le général français André persiste à se présenter comme candidat sénatorial dans la Côte-d'Or.

Dimanche, un congrès d'électeurs sénatoriels, réunis à Dijon, l'a désigné comme candidat pour l'élection du 17 juin. Il est vrai que cette désignation n'a été prononcée que par 210 électeurs sénatoriels sur 1034 inscrits. Cela suffit cependant pour que deux autres candidats radicaux renoncent à se présenter.

Le prix de la bière

L'augmentation du prix de la bière en Bavière a mécontenté profondément les Bavarois, qui dans certaines contrées du royaume ont organisé un boycottage en règle des brasseries qui avaient élevé leurs prix. Dans la Bavière supérieure, le boycottage lui-même a paru insuffisant à la population, et l'on signale de graves désordres survenus hier à Dorfen : une troupe de paysans a démolit et incendié quatre cabarets dont les propriétaires s'étaient ralliés à la hausse du prix de la bière.

Carnet de la science

Un peuple de pygmées

La région des grandes montagnes neigeuses de la Nouvelle-Guinée est actuellement explorée par une expédition organisée aux frais de l'Union des ornithologues d'Angleterre. Cette expédition vient de faire parvenir au comité directeur une nouvelle de nature à intéresser tous les naturalistes et plus spécialement les anthropologues.

A une altitude de 2000 pieds environ, l'expédition a rencontré une tribu de pygmées dont la taille moyenne ne dépasse pas quatre pieds trois pouces, ce qui les classerait dans la race des « négrités ».

Ce ne sont en aucune façon des nains; ils produisent l'impression d'hommes d'une petite taille harmoniquement développée. Ils ont cependant les bras plus longs proportionnellement à leur corps que les Européens, mais pas autant que les Pygmées de l'Afrique centrale.

Cette curieuse peuplade est d'habitude nomade, ne cultivant jamais le sol, et n'a pour ressource exclusive que la chasse et la pêche, pour arme favorite l'arc dont les traits sont empoisonnés à l'aide de l'upas, quelquefois aussi par une espèce de strychnine. Elle emploie aussi la lance et une espèce de catapulte d'une forme ingénieuse, que l'on retrouve chez plusieurs autres tribus sylvoles. Les facultés mentales de ces Négrites sont peu développées, incapables d'exprimer une idée de nombre dépassant le chiffre 3.

En revanche, tous ceux qui ont pu les voir de près en font un joyeux petit peuple, largement hospitalier lorsqu'on a gagné sa confiance et qu'on n'a pas commencé par les maltraiter. Ils ne sont pas cannibales et sont en général monogames.

Le tremblement de terre

Nous avons annoncé hier qu'une forte secousse de tremblement de terre avait été ressentie vers 3 h. du matin dans l'Italie méridionale. Voici les dépêches qui nous sont parvenues à ce propos :

Foggia, 7 juin.

Ce matin, à 3 h. 5, une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie. Elle a été précédée de bourdonnements qui ont duré 19 secondes. La population, prise de panique, a quitté les habitations. Des nouvelles semblables arrivent de divers points de la province.

Avellino (Campanie), 7 juin.

Une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie ce matin, à 3 h. 07. La population a quitté les habitations. On ne signale toutefois aucun dégât dans la ville. Dans la commune de Calitri, beaucoup de maisons se sont écroulées. Il y a plusieurs victimes. Neuf personnes ont déjà été retirées des décombres. Le préfet a envoyé des hommes de troupes. Les nouvelles parvenues jusqu'ici présenteraient croire qu'il y a des victimes et des dégâts dans plusieurs autres communes.

La commune la plus éprouvée semble être celle de Calitri, où le nombre des victimes serait de douze et où il y aurait beaucoup de blessés. Le bruit courrait même qu'il y aurait une vingtaine de morts. Dans la commune de Vallata, de nombreuses maisons se sont écroulées. Il y a un mort et plusieurs blessés. Dans la commune de Tausizio, de nombreuses maisons ont été endommagées. A Lioni, il y a également des dégâts, mais ils sont moins importants. A Soutandarea, Corza, etc., quelques maisons se sont écroulées. Il n'y a aucune victime. A Avellino, un vieillard déjà malade est mort d'émotion. A Naples, la secousse a été également ressentie. A Portici et dans toute la région du Vésuve, des paniques se sont produites, mais on ne signale pas de victimes ni de dégâts.

Naples, 7 juin.

Mardi matin, à 3 h. 3, une secousse assez forte de tremblement de terre a été ressentie. La population, surtout celle des hauts quartiers, a quitté les habitations. La secousse a été également ressentie à Benevento, Cosenza, Castellamare-di-Stabio, Catanzaro.

Rome, 7.

Le préfet d'Avellino a communiqué mardi matin, à 5 h. 55, au président du conseil les premières nouvelles parvenues de Calitri et, successivement, des autres communes. Il demande des secours en argent et déclare que lui-même pourvoira aux autres besoins.

M. Luzzatti a envoyé 50,000 lire. Au ministère de l'intérieur, où se trouvent en permanence les sous-secrétaires d'Etat, on déclare que les nouvelles parvenues jusqu'à 3 h. du matin disent que le tremblement de terre, qui a causé des dommages graves, s'est limité à quelques communes de la province d'Avellino. Le conseil des ministres était convoqué pour mardi matin, à 9 h., pour prendre les mesures nécessaires. Des inspecteurs du service de la santé et du génie ainsi que du service civil se sont déjà transportés sur les lieux.

Potenza, 7.

Les nouvelles reçues de la province de Potenza annoncent que les dégâts sont très importants. Le sous-préfet de Melsi s'est rendu sur les lieux avec des troupes.

Dans la commune de San Fele, arrondissement de Melsi, plusieurs maisons se sont écroulées. Il y aurait une trentaine de morts.

Avellino, 7.

Le maire de Calitri annonce que jusqu'à présent 20 morts ont été retirés des décombres. La plupart des maisons sont lézardées. Le quartier du Castello a été détruit. La population campé en plein air.

Castel Baronia (province d'Avellino), 7.

La secousse de tremblement de terre qui s'est produite ce matin a causé des dom-

mages aux maisons et aux églises. Une femme a été grièvement blessée. Six autres personnes ont été légèrement contusionnées.

Rome, 7.

Le conseil des ministres a décidé que le ministre des travaux publics se rendra immédiatement dans les provinces d'Avellino et de Potenza pour visiter les communes qui ont souffert du tremblement de terre.

Rome, 7.

A la Chambre italienne, au début de la séance, le président du conseil, répondant à plusieurs questions, communique les renseignements parvenus au gouvernement et les diverses nouvelles télégraphiques au sujet du tremblement de terre. Le président du conseil a déposé un projet de loi en faveur des sinistrés et demande l'urgence, qui est prononcée à l'unanimité. Il annonce que les souverains vont se rendre sur les lieux du désastre avec le ministre des travaux publics. (Appl. répétés sur tous les bancs.)

Rome, 7.

Le train royal est parti à 2 h. mardi après-midi pour Naples. Les souverains se rendront également dans la province d'Avellino. Le roi est accompagné par M. Sacchi, ministre des travaux publics et par l'ingénieur Basicianni. Victor Emmanuel a été salué à la gare par M. Luzzatti. A été l'objet d'une manifestation chaleureuse de sympathie de la part de la foule qui assistait à son départ.

LES ASSASSINS DE JULY

Jacquiard et Vienny ont fait parvenir lundi soir leurs pourvois en cassation au parquet d'Auxerre. Les assassins ont écrit à leurs familles : Jacquiard à son oncle et tuteur et à son beau-frère, à Orsonnens. Son style est toujours recherché, prétentieux, ses phrases émaillées de mots sonores :

« Le verdict qui m'atteint, écrit-il à son beau-frère, est terrible, mais bien mérité. Toutefois, j'ai confiance dans la clémence de M. le président Fallières. Me Prieur, mon avocat, m'a d'ailleurs promis de m'aider jusqu'au bout. Nathalie Brulhardt, ma chère sœur, a montré un héroïsme véritable en venant à Auxerre comme elle l'a fait. Si tu avais entendu toute cette défense, prononcée par ses lèvres évangéliques... »

Vienny, dans sa lettre à sa mère, retrace dans une forme un peu moins colorée les débats du procès. Il souhaite que sa détention ne soit pas trop rigoureuse.

Le personnel des gardiens de la prison d'Auxerre étant insuffisant pour assurer la surveillance de Jacquiard, un gardien supplémentaire a été envoyé de la maison centrale de Melan.

Echos de partout

LA HIERARCHIE PAR LES PAILLASSONS

Le secrétaire général de la préfecture de police à Paris s'en fut l'autre jour inspecter un commissariat.

Dès l'abord, il aperçut à la porte d'un simple secrétaire un paillason, non un de ces tapis-brosse cossus, appauvri des escaliers luxueux, mais un modeste tapis en roseau !

— Qu'est ceci ? dit-il à son subordonné. — Un paillason, monsieur. — Que fait-il là ? — C'est pour s'essuyer les pieds; répondit l'employé ahuri.

— Vous saurez, monsieur, que les sous-chefs de bureau ont seuls droit à un paillason ! Vous n'êtes ni sous-chef, ni assimilé ! MM. les sous-chefs pourraient, à juste titre, se plaindre de ce manquement grave à mes circulaires, et de la confusion que peut créer, dans l'esprit des visiteurs, la présence à votre porte d'un objet qui leur est réservé.

L'interlocuteur resta bouche bée. Son avancement fut retardé. Car le haut fonctionnaire, à la suite de cet incident, inscrivit sur son dossier cette ligne : « Bon employé, mais indiscipliné. »

LE CHAPITRE DES SERVANTES

C'est en Nouvelle-Zélande que se trouverait pour elles le Paradis terrestre, si elles consentaient à s'embarquer à destination de cette île des antipodes. On en manque là-bas, et celles qui arrivent

raient d'Angleterre avec la décision de faire honnêtement leur service réaliseraient des rêves d'argent... et d'amour; car une association de « bourgeois d'Auckland » en prime de servantes anglaises, s'occupe de marier toutes celles qui le demandent, en leur offrant « un choix de bons maris » dès leur arrivée dans l'île.

Les gages garantis sont, pour les villes, de 52 à 60 livres par an, soit 1300 fr. Et l'on ne parle pas des petits soins dont ces heureuses servantes seraient entourées par la population qui les attend avec une explicable impatience.

L'HERITIER DE LA COURONNE

Edouard-Albert-Christian-Georges-André-Patrice-David, duc de Cornouailles, fils aîné de George V, naquit à Richmond le 23 juin 1896. On remarquera que, contrairement à l'usage anglais, il reçut au baptême presque avant de naître qu'un enfant d'Espagne. Les quatre derniers sont ceux des quatre saints patrons de l'Angleterre, de l'Ecosse, de l'Irlande et du Pays de Galles respectivement. Le titre de duc de Cornouailles échoit pour ainsi dire automatiquement à l'héritier de la Couronne d'Angleterre le jour même où son père monte sur le trône; mais il ne devient prince de Galles qu'à la suite d'un décret du souverain.

Le jeune prince fit preuve de bonne heure d'une vive intelligence et d'un esprit d'observation très remarquable. Il avait à peine cinq ans qu'un jour il demanda à une dame de la cour : « Croyez-vous que mon arrière-grand-mère la reine Victoria soit heureuse dans le ciel ? » — « Certainement; ne le pensez-vous pas aussi ? » — « Non, je n'en suis pas bien sûr. Voyez-vous, quand elle était sur la terre, elle avait le pas sur tout le monde, mais la-haut elle est obligée de marcher derrière les anges. »

MOT DE LA FIN

Au Salon français : — Pas encore médaillé, cher ami ? — Non, mais je ne désespère pas. Vous verrez que j'arriverai... — Croyez que croûte !...

Confédération

Congrès catholique d'éducation. — Le comité de l'Association populaire s'est vu obligé d'avancer la date du premier congrès catholique suisse d'éducation, qui se tiendra à Wil, les 23 et 24 août prochain, au lieu du 30 et du 31.

Le 22 août auront lieu les réunions des Sociétés suisses d'éducation; et le 25, l'assemblée de l'Association catholique populaire.

Tir fédéral. — 487 sections avec 17,089 tireurs sont inscrites pour le concours de sections du tir fédéral de Berne. Les inscriptions se répartissent très irrégulièrement entre les cantons. Berne a 192 sections inscrites, Zurich 46, Soleure 41. Dans la Suisse centrale ainsi que dans les cantons du Valais et de Genève, la participation est assez faible. Aucune inscription n'est parvenue du canton d'Appenzel (R.-E.). Le délai d'inscription expire le 15 juin.

Cantons

LUCERNE

Bienfaisance. — Il existe depuis 1875 une société lucernoise d'assistance en faveur des aliénés indigents. Cette société a recueilli en 1909 une somme de 9259 fr. par le moyen de cotisations et 5312 fr. par des legs et des dons. Elle a dépensé 15,360 fr. pour distribution de secours.

NEUCHÂTEL

Pour faire aimer le service militaire. — On écrit à la Feuille d'Avis de Neuchâtel :

Il y a quelque temps, un jeune homme dont le père était mourant reçut l'ordre de

se présenter à un cours de répétition. Toute les démarches faites en vue d'obtenir le renvoi à un cours ultérieur furent vaines. Le soldat partit. Quelques jours plus tard, il apprenait par télégramme la mort de son père.

GENÈVE

Les retraites de la vieillesse. — L'association des commis de Genève prend l'initiative d'un referendum contre la loi d'assurances-vieillesse.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Brigands russes. — Un convoi transportant une forte somme d'argent dans le gouvernement de Perm a été attaqué en chemin et pillé par des brigands. D'après certaines informations, la somme volée serait de 130,000 roubles; d'autres autres renseignements, elle serait de 180 mille roubles. Un des employés qui avait la garde de l'argent et une personne qui passait à l'endroit où se commettait le vol ont été tués par les brigands.

Mort d'un criminel. — Le docteur italien Secchi, condamné lors du célèbre procès Muffri, complice dans l'assassinat du comte Bonmartini, est mort l'autre nuit dans la maison de santé de Conversano, où il se trouvait détenu par une faveur spéciale.

Grave accident d'automobile. — On mande d'Oberesz (Cercle de Guebwiller), que hier mardi, vers dix heures du matin, au moment du passage des automobiles prenant part à la course du Prince Henri, un peu de la voiture 57, pilotée par son propriétaire, M. Franz Heise, de Hanovre, a crevé vis-à-vis de la grande tribune de l'Auto-Club. Le conducteur n'a plus été maître de sa machine, qui s'est jetée contre un arbre avec une vitesse vertigineuse. Elle a été complètement brisée.

Deux personnes qui occupaient l'automobile ont été tuées. La troisième est grièvement blessée. Un spectateur a été aussi grièvement blessé par les débris de l'automobile projetés de différents côtés. La course a été provisoirement suspendue.

Orages en Angleterre. — Toute la région méridionale des îles britanniques a été éprouvée par des orages d'une violence extraordinaire. Le comté de Sussex a été particulièrement dévasté. Des nombreux troupeaux de moutons, des chevaux et des vaches ont été tués par la foudre. Plusieurs immeubles se sont écroulés. Les dommages sont importants.

Assassinat d'un rentier. — Un drame mystérieux vient d'être découvert dans la commune de Tenné (Sarthe). Il y a environ un mois, M. François Gravier, âgé de 59 ans, cultivateur, avait vendu ses biens et s'était retiré chez des gens assez peu recommandables, les époux Moutin. Quelques jours après, il disparaissait. Or, lundi, la femme Moutin et son fils, âgé de 25 ans, allèrent déclarer à la gendarmerie qu'ils avaient trouvé dans la rivière la Vègre le corps de François Gravier. Un médecin fut aussitôt commis à l'examen du cadavre et constata qu'il portait une terrible blessure au front. Aussitôt soupçonnés, la femme Moutin et son fils protestèrent de leur innocence, mais un enfant âgé de dix ans raconta qu'ils l'avaient vu transporter sur le bord de la rivière et jeter ensuite à l'eau le corps du fermier.

La femme Moutin et son fils ont reconnu que c'était exact, mais prétendent pour leur défense que le cultivateur était mort subitement chez eux et qu'ils avaient simplement voulu se débarrasser de son cadavre, afin d'éviter tout ennui. Ils ont été immédiatement arrêtés.

SUISSE

Les orages. — Un fort orage a sévi dans la contrée de Nyon lundi soir. Les canons à grêle ont longtempé tonné. La foudre a frappé, aux Migerands, hameau de Grens, la maison de M. Alfred Gonceret. Elle a démolit la cheminée et le fourneau. La mère et cinq enfants qui se trouvaient à la cuisine en ont été quittes pour une peur affreuse.

Feuilleton de la LIBERTÉ

LA BARRIÈRE

par René BAZIN

de l'Académie française

— Ça doit amuser M^{lle} Land ! — Oh ! quelle chose l'amuse et quelle chose l'ennuie vraiment ? — Ses confrères.

— Point-être. M^{lle} Robert Hargreave, Guthbert Hagerty jouent au golf avec les deux filles de M^{lle} William Hunter Brice. Et je suis ici. Voulez-vous que nous rejoignons ceux qui se promènent ?

Elles sortirent, par l'une des portes vitrées de la galerie, tournèrent la façade nord de Redball, passèrent le long du saut-de-loup qui défend, de ce côté, le jardin de fleurs des Breyholds, puis s'engagèrent parmi les châtaigniers géants, contemporains du château, et elles descendirent, ombres menues et sans bruit, perdues dans le grand espace, sous les arbres qui avaient été plantés pour ne croiser leurs branches qu'après deux siècles. Les feuilles de l'an passé achevaient de mourir, rassemblées par le vent, moulées par l'hiver sur la surface de l'avenue verte, où elles demeuraient blanches. M^{lle} Limerel marchait entre les deux jeunes filles. Elles prenaient la première allée

qui coupait la châtaigneraie et qui s'enfonçait, en ligne courbe, dans les futaies de chênes. En un quart d'heure, elles étaient auprès de lady Breyholds, qui avait voulu venir jusque-là pour voir le progrès de ses rhododendrons. Celle-ci, du haut de la berge, montrait le lac, en forme d'ellipse, autour duquel les rhododendrons s'étagaient en hautes, en grands inégalement épais, mais sans brisure. Ils avaient étouffé toute autre végétation. Ils enserraient l'eau verdâtre des plus soulevés de leurs feuilles et du feuillage de leurs racines où les renards sont à l'abri.

— Malgré le soleil de ces jours derniers, pas une pointe violette encore ! En juin, et même à la fin de mai quelquefois, à l'époque où nous sommes, c'est une vision du paradis, ces pentes toutes violettes, cette eau, ces futaies qui font cadre, et le ciel au-dessus !

— Je suis sûr que l'Inde n'a pas de merveille égale, dit M^{lle} Hunter Brice, personnage athlétique, qui traînait la jambe en marchant, et que ce rappel de goutte empêchait de se livrer à d'autres sports que la promenade... Je trouve que notre ami Réginald n'a pas une admiration assez vive... Il est muet aujourd'hui.

— Oh ! il a ses jours, répondit lady Breyholds, il l'admire, il aime ce coin du parc...

Mais en disant cela, elle éprouvait sûrement quelque ennui, car la physiologie, devenue sérieuse, ne répondait plus au ton de la phrase. Cette femme,

si bien habitée au commandement, n'était pas parvenue à se faire obéir de tout son corps à la fois, et la voix avait suivi l'ordre, tandis que le visage exprimait une souffrance. Heureusement, M^{lle} Limerel arrivait. Une voix de fauvette en fête, celle de Dorothy, faisait se retourner lady Breyholds, qui reprit aussitôt la complète maîtrise de ses nerfs, et accueillit M^{lle} Limerel et Marie avec sa belle courtoisie simple, qui plaisait comme une œuvre d'art et comme une attention.

— Nous avons le temps de faire avant le dîner le tour des futaies. Si M^{lle} Limerel ne craint pas la marche, partons. Je vais vous montrer mon troupeau de bœufs d'Ecosse et mes antilopes.

Dorothy retint Marie par le bras, et, montrant Réginald, qui remontait la berge du lac, parmi les rhododendrons, elle dit, assez haut :

— Vous seriez peut-être plus heureuse que moi, Marie; je n'ai pas pu décider Monsieur, depuis ce matin.

Elle murmura, à l'oreille de son amie : — Il y a sûrement quelque chose de grave dans cette maison; Réginald est malheureux. Et moi, voyez-vous, il ne me croit pas assez sérieuse pour se confier à moi... Bonjour, Haanel ! Je vous amène une belle étrangère, qui est digne de connaître les tristesses du royaume de Danemark.

Réginald sera vigoureusement la main des deux jeunes filles, et offrir à Dorothy une branche cueillie à la cime d'un ar-

buste, et qui portait, la première de toute l'immense bordure, une fleur non épanouie, pareille à une pomme de pin toute ponctuée de flammèches pourpres. Déjà M^{lle} Hunter Brice, qui avait deux filles, se détournait pour voir quelle petite comédie de jeunesse, amoureuse peut-être, se jouait derrière elle. Dorothy partit en courant pour rattraper le groupe des promeneurs. Et Réginald demeura en arrière, avec Marie.

— Je serais content de causer avec vous, en effet.

Marie ne répondit pas. Mais elle se mit à marcher à côté de Réginald, lentement, sur la terre sablonneuse et légère de l'avenue. Le groupe formé par lady Breyholds, M^{lle} Limerel, M^{lle} et M^{lle} Hunter Brice, M^{lle} Donald Hagerty et Dorothy, était déjà à la distance où un classeur ordinaire ne tire plus un pied. Elle regardait la nappée des eaux; vivantes de reflets et de vent, dont elle s'écartait peu à peu, et que voilait l'épaisseur grandissante des futaies. Réginald se tenait à sa gauche, et assurément ce n'était pas de sa voisine qu'étaient occupés ses yeux, qui semblaient suivre, dans le lointain et en avant, un de ces songes tristes qui passent toujours là-bas, un peu au-dessus de la terre. Marie ne pouvait deviner quelle souffrance il allait lui avouer, mais le don inné de la pitié, la crainte de ne pas savoir répondre, une gratitude qui était plus grande que le reste, formaient son émotion et occupaient tout à tour son esprit. Réginald croisa le

bras, geste qui lui était familier quand il discutait, et il dit :

— Thomas Winnie n'est pas venu, aujourd'hui.

Cela signifiait, et Marie le comprit aussitôt : Thomas Winnie avait reçu mes confidences, s'il avait été ici. Je vous parle, à vous, parce qu'il n'est pas près de moi. Elle répondit, sans qu'il se fût expliqué davantage :

— Il est votre ami le meilleur.

— Oui... Il s'est passé quelque chose de grave, ici, ce matin.

— Quoi donc ?

— J'ai refusé d'aller à l'office avec ma famille.

Marie leva les yeux vers son compagnon de promenade. Depuis qu'il avait commencé de parler, tous les traits de cette figure d'homme, si régulière au repos, s'étaient ramassés et durcis. Il regardait maintenant à terre.

— Pardonnez-moi. Je ne comprends pas pourquoi cela est grave. Nous sommes obligés, nous catholiques, d'aller à l'église chaque dimanche, mais vous ne l'êtes pas, vous, d'aller au temple.

— Sans doute; mais mon père voulait. Je n'ai pas voulu.

— Et alors ?

— Nous étions déjà en lutte, depuis un temps. Il est autoritaire. C'est son caractère, et son droit, d'ailleurs. Je ne l'accuse pas, croyez-le...

Il marcha plusieurs pas, sans achever sa pensée, puis il dit :

— La mésintelligence, l'incompréhension

entre nous s'est aggravée. Le moment approche où je serai en demeure de céder ou de rompre.

— Vous craignez qu'il ne revienne sur ce sujet ?

— Pas de la même manière. Et ne se répète jamais. J'ai peur que ce soir, dimanche, il ne se passe autre chose.

— Mais, qu'il se passe ce que vous voulez, il répondit, d'un ton mécontent, et la tête tournée vers les broussailles de gauche :

— Je ne demande jamais conseil, veuillez en être sûre, j'aime à agir par moi-même, sous ma responsabilité. Et cela est bien ainsi. Mais la difficulté où je me trouve est nouvelle pour moi... Votre avis me servirait peut-être...

Marie eut un geste de doute, la main levée, effaçant les mots :

— Pourquoi pas votre mère ?

— Elle ne comprendrait pas.

— Miss Violette Hunter Brice, qui ne semble sérieuse, ou Dorothy Perry, que vous connaissez d'enfance ?

— Non. Je vous ai choisie parce que vous avez une conscience lumineuse.

Il eut une espèce de rire intérieur, qui ne modifia pas l'expression du visage, mais qui changea le ton de la voix.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Mortel accident. — La nuit dernière dans un hôtel de Bâle, un jeune homme de 23 ans nommé Schimidt, de Wittisheim (Basse-Alsace), est tombé d'une fenêtre du troisième étage et s'est fracassé le crâne sur le trottoir.

FRIBOURG

La poutre et la paille. — On pouvait lire, il y a une dizaine de jours, dans le *Bulletin financier suisse* de Lausanne, des réflexions très débilitantes, très partiales, empruntées à un journal de l'opposition fribourgeoise, sur les finances du canton de Fribourg et sur le bilan de la Banque de l'Etat.

On retranchait d'abord de la fortune de l'Etat le solde actif de la Banque de l'Etat — qui pourtant appartient à l'Etat — puis on éliminait un certain nombre de titres non cotés en Bourse, il est vrai, mais qui n'en représentent pas moins une valeur existante.

Cela ne suffisait pas. On épluchait l'inventaire des titres de la Banque de l'Etat et l'on faisait remarquer que le cours actuel de certaines valeurs est au-dessous de celui arrêté par la Banque.

Et l'on concluait comme suit : Pourquoi dès lors ne pas faire les amortissements nécessaires, en saine administration, et présenter des comptes sérieux, dépourvus de tout bluff ?

Mais il faut masquer, aux yeux du public, la triste situation de nos finances, et pour remplacer les millions manquants, on a joint au bilan de l'Etat celui de la Banque de l'Etat, qui présente un solde actif de 5,239,238 fr., de sorte que le canton de Fribourg se trouve possesseur, sur le papier, d'une fortune nette de 4,330,245 fr.

Pour apprécier toute la saveur de ces remarques et de ces conseils, il faut savoir que le *Bulletin financier suisse* est la propriété de MM. Ch. Masson et C^o, banquiers à Lausanne; il faut en outre se souvenir que ces messieurs ont dû, il y a quelques années, rectifier leur bilan, à la suite d'un concordat homologué par le président du Tribunal de Lausanne.

Il semble que, lorsqu'on a dans son passé une aventure de ce genre, quelles qu'en soient les causes — et nous nous gardons absolument de les incriminer — on devrait s'abstenir de distribuer des avis avec une telle suffisance.

Nous sommes donc en droit d'adresser à ces messieurs le mot de la fable du *Renard et la queue coupée* : Retournez-vous, de grâce, et l'on vous répondra.

Après cela, nous n'éprouvons aucun embarras à justifier le bilan de l'Etat et celui de la Banque de l'Etat. Sans entrer dans trop de détails, on peut faire les remarques suivantes :

1^o Les valeurs qui composent l'actif d'un Etat ne sont pas soumises à une revue annuelle d'inventaire; elles revêtent une stabilité qui les affranchit des fluctuations des cours par la raison qu'un Etat n'a pas, comme une Société par actions, à répartir les bénéfices de l'exercice. Cette remarque vaut également pour une Banque d'Etat, puisque celle-ci n'a pas, comme les autres banques, de dividende à répartir.

2^o Si quelques valeurs sont estimées au-dessus de leur valeur momentanée, il en est d'autres par contre, très importantes, qui sont estimées bien au-dessous de leur valeur actuelle et même permanente. Ainsi, l'Etat de Fribourg est propriétaire de forêts taxées au bilan 3 1/2 millions et qui valent le double ou le triple. Il en est de même d'autres propriétés de l'Etat.

3^o Les cours indiqués par la Banque d'Etat dans son inventaire ne sont pas ceux d'aujourd'hui; mais les cours moyens de décembre dernier. Ainsi la veuve la loi fédérale; l'inspecteur fédéral des banques d'émission a accepté ces estimations comme exactes.

Pour les titres non cotés à la Bourse, l'évaluation est affaire d'appréciation; or la Banque de l'Etat possède aussi bien que quiconque les éléments de cette appréciation. Un œil impartial, comme devrait l'être celui du *Bulletin financier*, aurait dû rester remarqué la réserve de 60,000 fr. pour différences éventuelles des cours.

La situation est parfaitement claire et nette; la fortune nette de l'Etat est bien réelle; elle n'existe pas seulement sur le papier; en l'évaluant à 5 millions, on reste plutôt en dessous de la vérité.

Comment ose-t-on parler de bluff, de situation masquée, quand on voit un Etat réaliser depuis plus de trente ans des progrès considérables dans tous les domaines, entreprendre de grandes œuvres d'utilité publique — ainsi que le remarquait au congrès de l'enseignement commercial M. le professeur Morf, de Lausanne — tout cela grâce à l'accroissement naturel de ses ressources, sans avoir eu besoin d'augmenter le taux de l'impôt ?

Combien plus sérieuse est l'appréciation des comptes de la Banque de l'Etat émise par M. Edgar Millaud, professeur d'économie politique à l'Université de Genève, dans sa *Revue internationale de la Régie directe*, numéro de janvier dernier. M. Millaud écrit :

Des comptes de la Banque d'Etat du canton de Fribourg pour l'exercice 1908, nous extrayons les données suivantes. Le capital

de la Banque est de 21 millions de francs; en outre, sur des bénéfices antérieurs, ont été constitués un fonds de réserve de 1,584,211 fr., et une réserve spéciale de 1,022,300 fr. Le bénéfice net de la Banque s'élève à 1,303,958 fr. (1907: 1,297,747 fr.), réparti comme suit: intérêts des emprunts de l'Etat pour la constitution de la Banque: 682,682 fr. (1907: 685,816 fr.); amortissement de ces emprunts: 136,250 fr. (1907: 132,250); rente servie à l'Université de Fribourg: 80,000 fr. (dotation annuelle fixe); versement à la réserve: 121,507 fr. (1907: 119,604); versement au compte d'amortissement de la dette générale de l'Etat: 243,915 fr. (1907: 233,295).

Donc, après avoir couvert toutes les charges imposées par la constitution de l'entreprise, y compris l'amortissement du capital, qui a pour effet d'accroître la propriété collective du montant de ce capital, les bénéfices permettent, outre l'accroissement de la réserve — et, par suite, de cette propriété collective — l'attribution de 80,000 fr. à l'Université du canton et un versement annuel de près d'un quart de million pour l'extinction de la dette générale de l'Etat.

Société fribourgeoise d'éducation. — Le corps enseignant fribourgeois tiendra sa trente-huitième assemblée annuelle à Bulle, le jeudi 7 juillet.

Un comité d'organisation, composé des représentants des autorités communales et scolaires et du corps enseignant de la ville de Bulle, s'est constitué.

Le dernier acte de la cavalcade. Ils sont légion, paraît-il, ceux qui, dimanche soir, sont rentrés chez eux sans avoir épuisé la provision de sous qu'ils avaient charitablement préparés pour les quêteurs de la cavalcade. Nous avons déjà dit que ceux-ci étaient en nombre insuffisant et que les quêteurs à pied notamment ont été au-dessous de leur tâche. Mais il ne serait pas juste que les œuvres de charité pâtissent de ce fait.

Aussi le comité d'organisation de la cavalcade, ému par les remarques de nombreuses personnes dont la libéralité n'a pu s'exercer à son aise dimanche, vient-il de prendre une décision qui rencontrera l'approbation générale.

Dimanche soir, 12 juin, sur les Places et sous les Ormeaux, deux grands concerts seront donnés par les musiques et les sociétés de chant de la ville. Les deux places seront illuminées *a giorno*, et tandis que la foule jouira du concert, d'aimables demoiselles vendront des fleurs et tout un essaim de vaillants quêteurs se dispersera parmi les auditeurs, qui pourront, cette fois, suivre leurs généreuses intentions. Les goussets — si nombreux — restés à moitié garnis dimanche soir, se videront avec un joyeux empressement dans les escarcelles de la Charité.

Examens scolaires. — Demain, jeudi, à 8 h., aura lieu le premier examen de fin d'année des écoles primaires de la ville de Fribourg. C'est la première et la seconde classes des garçons du Bourg qui ouvrent la série.

Les crimes du Replan. — La cour de droit public du Tribunal fédéral se réunit demain pour délibérer sur les trois recours interjetés par Jules Maillard, condamné à mort pour l'empoisonnement de ses deux femmes, contre les arrêts de la cour d'accusation, de la cour d'assises de Romont et de la cour de cassation de Fribourg. M. le juge fédéral Kirchhofer est rapporteur.

Concert. — Ce soir, mercredi, dès 8 1/2 h., l'Union instrumentale donnera un concert dans les jardins du café des Merciers.

La galvanoplastie à Fribourg. — A propos d'une industrie de galvanoplastie dont nous avons parlé dernièrement, on nous signale que M. Henri Geinot, ingénieur en notre ville, avait déjà créé en 1900, parallèlement à une fabrique d'accumulateurs électriques, un atelier de galvanoplastie et que cet atelier continué à être exploité très avantageusement par M. Jean Pillier, à la Grand-Fontaine.

Chute mortelle. — Un accident mortel vient de faire une veuve et trois orphelins à Chevrières. M. Jean-Joseph Lauper, aubergiste, est tombé du soliveau dans l'aire de sa grange et s'est brisé le crâne. Il est mort quelques heures plus tard, sans avoir repris ses sens. M. Lauper n'avait que vingt-sept ans.

La foudre. — Au cours d'un orage qui a sévi lundi soir sur la contrée de Morlon, la foudre est tombée sur le bureau de poste de cette localité. Les dégâts se bornent à quelques avaries aux installations téléphoniques et électriques.

Cours de sapeurs-pompiers. — Samedi matin, s'est clôturé à Estavayer le cours de sapeurs-pompiers du district de la Broye. M. le conseiller d'Etat Deschenaux, directeur de la Police, accompagné de M. Corboud, préfet de la Broye, a inspecté le cours, dont presque tous les participants avaient revêtu l'uniforme réglementaire. Les essais pratiques exécutés ensuite ont démontré l'excellence de l'enseignement donné par l'instructeur du cours.

A midi, au banquet servi à l'hôtel du

Cerf, des discours ont été prononcés par M. Deschenaux, M. Corboud, M. le lieutenant-colonel Mulligg et M. Grangier, au nom de l'autorité communale d'Estavayer.

Générosité chrétienne. — Le soir même de son installation, M. le curé Schorderet, de Sales, a eu l'agréable surprise de se voir offrir par un généreux paroissien une somme de 2500 fr. en vue de remplacer l'ancienne horloge de l'église par une nouvelle.

Voilà un don de joyeux avènement qui mérite d'être signalé, à l'honneur du bienfaiteur et de la paroisse de Sales.

Pour les incendies de Remaneins. — Nous avons encore reçu la somme de 24 fr., produit d'une collecte faite à l'église de Nully.

SOCIÉTÉS

Cercle catholique. — Ce soir mercredi, dès 8 h., réunion des membres.

Musique La Concordia. — Les membres sont priés d'apporter le costume de cavalcade pour ce soir mercredi sans faute. Ensuite il y aura réunion familière en lieu et place de la répétition.

Orchestre de la Ville. — Demain jeudi, à 6 1/2 h. du soir, assemblée générale statutaire, à la Brasserie D'elley, 1^{er} étage.

Société de tir « La Sentinelle ». — Aujourd'hui mercredi, de 5 à 7 h. du soir, au Stand des Daillettes, tir d'exercice et concours de classement.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, à 8 1/2 h., répétition.

Calendrier

JEUDI 9 JUIN

Saint AMANTIS et ses compagnons. — Ces saints furent, comme saint Eutychius, probablement martyrisés à Nyon.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES

4 juin. — Davaud, Germaine, fille de Charles, voiturier, de Bottens et Echallens (Vaud), et d'Eugénie, née Kolly, Vars, 29. Chappuis, Hubert, fils de Joseph, tailleur, de Magnédens, et de Marie, née Monney, rue Grimoux, 1.

Deschenaux, Marcel, fils de Pierre, coiffeur, de Blessens, et de Rosa, née Meyer, Monsejour, 7.

5 juin. — Nicollier, Marthe, fille d'Arthur, chauffeur aux C. F. F. d'Ormont-Dessus (Vaud), et d'Albertine, née Gallay, Criblet, 9.

Egger, Hermann, fils de Joseph, employé aux C. F. F., de Saint-Ours et Ueberstorf, et d'Anna, née Riedo, Palatinat, 311.

DÉCÈS

4 juin. — Remy, Marie (Sœur Laurence), fille de Jean et de Marie, née Genoud, de Charney, religieuse à la Visitation, 70 ans.

5 juin. — Keller, née Keller, Elisabeth, veuve de Mathias, de Watterdingen (Grand-Duché de Baden), 72 ans, avenue de Rome, 3.

7 juin. — Egger, née Guétrig, Adèle, veuve de Louis, de Fribourg et Dirlaret, 54 ans, rue de Lausanne, 87.

MARIAGES

3 juin. — Daguat, Léon, directeur de fabrique, de et à Fribourg, né le 31 mars 1873, avec Ody née Ruffino, Janny, de Vaulruz, née à Pistoia (Italie), le 16 mai 1879.

6 juin. — Deschenaux, Arthur, camionneur, de Blessens, né à Promansens le 21 novembre 1877, avec Bulliard, Louise, de Corpataux, à Montreux, née à Onnens le 26 novembre 1879.

7 juin. — Gotschel, Georges, commerçant, de Montbéliard (France), né à Bienne le 18 juillet 1885, avec Lippmann, Flora, de et à Horburg (Alsace), née le 3 mai 1890.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technique de Fribourg

DU 8 JUIN 1910

BAROMÈTRE

Jun | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | Jun

725,0 | | | | | | | 725,0

720,0 | | | | | | | 720,0

715,0 | | | | | | | 715,0

710,0 | | | | | | | 710,0

Moy. 705,0 | | | | | | | Moy. 705,0

700,0 | | | | | | | 700,0

695,0 | | | | | | | 695,0

690,0 | | | | | | | 690,0

THERMOMÈTRE C.

Jun | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | Jun

8 h. m. | 11 | 16 | 15 | 18 | 14 | 17 | 8 h. m.

1 h. s. | 20 | 20 | 13 | 22 | 16 | 21 | 1 h. s.

8 h. a. | 20 | 20 | 21 | 15 | 19 | | 8 h. a.

Température max. dans les 24 h.: 22°
Température min. dans les 24 h.: 11°
Eau tombée dans les 24 h.: 8 mm.

Vent | Direction: N.-E.
Etat du ciel: clair.
Conditions atmosphériques, en Suisse, ce matin, 8 juin, à 7 h.:
Très beau temps sur tout le plateau suisse, sauf couvert à Saint-Gall, Glaris, Coire et Davos; quelques nuages à Rigaz et Saint-Moritz.
Température 6° à Zermatt; 11° dans l'Engadine; 12° à 13° à La Chaux-de-Fonds, Göschenen et Ragaz; 14° à 15° partout ailleurs; maximum: 19° à Zurich.

TEMPS PROBABLE dans la Suisse occidentale
Zurich, 8 juin, mét. Quelques nuages. Bêta et chaud. Orages locaux.

Les tremblements de terre

Rome, 8 juin. Les tremblements de terre des Pouilles et de la région de Benevent ont produit un effet aréologique, mais beaucoup moindre, à cet égard, provoqué par les tremblements de Messine et de Reggio. La panique causée par les nouvelles sensationnelles des journaux fut très grande.

Le nombre des victimes ne dépasse pas 20. Ce fait est situé à une altitude de 600 mètres. Dans le village, des rues entières sont obstruées par les maisons écroulées. Quelques personnes ont voulu rendre responsables du fléau des missionnaires américains venus dans la contrée. Ces derniers ont dû se retirer protégés par la police.

Le sauvetage à Calitri se fait dans de grandes difficultés surtout à cause du manque de bras et de l'apathie de la population. On annonce l'arrivée des troupes. Calitri est construit en amphithéâtre. Les maisons d'en haut sont tombées sur celles d'en bas occasionnant une accumulation de décombres. De profondes galeries servant de caves, creusées sous les maisons, rendaient encore plus précaires les fondations.

Potenza, 8 juin. Sp. — La maison écroulée à Potenza était déjà lézardée et de mauvaise condition. Les victimes sont 5 femmes et 3 enfants. Les cadavres ont été retirés des décombres et transportés à San Felice.

Rome, 8 juin. La population de Naples et des environs a été vivement impressionnée par les tremblements de terre et a abandonné ses maisons. La police a pris des mesures sévères pour empêcher les vols. Les habitants de la contrée se sont réfugiés à Naples. L'excitation est surtout grande dans les quartiers populaires où les tremblements de terre sont attribués à la comète. La panique a été surtout vive à Benevent qui souffrit beaucoup des tremblements de terre au siècle passé et en 1857. Tout le monde reste dans les rues groupé autour des autorités. Les prisonniers demandent à être libérés.

Rome, 8 juin. Le roi voulait partir seul pour les localités sinistrées, mais la reine a déclaré: « On dit que ma présence est nécessaire dans toutes les fêtes. Je veux aller aussi où l'on meurt et où l'on pleure pour remplir mes devoirs de femme et de mère. »

La Chambre a voté 200,000 fr. pour les victimes.

Rome, 8 juin. Sp. — Le Pape a télégraphié à l'évêque d'Avellino et aux communes frappées en leur annonçant des secours. Le Pape a voulu connaître tous les détails du sinistre. Il a télégraphié aux autorités ecclésiastiques de secourir les sinistrés.

L'Encyclique

Paris, 8 juin. On mande de Berlin au *Petit Parisien* que le gouvernement a donné l'ordre à son ministre près du Saint-Siège de faire des représentations au Vatican au sujet de l'encyclique sur saint Charles Borromée. (Sous réserves.)

La Vénérable Mère Marie Bourgeoise

Rome, 8 juin. Hier mardi, dans la salle du Consistoire, a eu lieu la séance plénière de la Congrégation des rites pour discuter l'héroïcité des vertus de la Vénérable Mère Marie Bourgeoise, fondatrice de la Congrégation de Notre-Seigneur.

Le Pape Pie X assistait à la séance. Tous les cardinaux et les théologiens-consulteurs ont prononcé un jugement affirmatif. On croit que la cause de béatification sera close déjà dans le courant de cette année.

Le « Pluviôse »

Calais, 8 juin. L'amiral Bellue, rentré à 9 heures, télégraphie au ministre de la marine les renseignements suivants :

Deux chaînes ont été amarrées par les deux chalands à tribord et à bâbord. La deuxième chaîne de tribord avant est tenue par un aubier. Les scaphandriers travaillent difficilement dans une eau très trouble.

Les fraudes de la marine

Toulon, 8 juin. Le tribunal maritime a rendu hier mardi son jugement dans la première affaire de fraudes de la marine. Plusieurs commis de la direction des travaux du port ont été condamnés; le commis de la direction des travaux Rebuffet à deux ans de prison et à 100 francs d'amende; les commis de la direction des travaux Lelguen et Gicéron Louis, à 6 mois de prison avec sursis. Le procureur maritime Berka été condamné à un an de prison avec sursis.

Les cheminots français

Paris, 8 juin. La *Petite République* annonce que dans la soirée d'hier mardi, les aiguilleurs du groupe Paris-Nord ont décidé de se solidariser avec leurs camarades grévistes et ont voté la grève, en principe.

Orages en France

Epernay (Marne), 8 juin. — Pour la troisième fois, Epernay vient d'être éprouvé par un violent orage. Tout le quartier de Grand-Pierre est littéralement sous l'eau et la boue. Deux maisons se sont effondrées. Quelques autres ont dû être évacuées.

Troyes, 8 juin. Un violent orage s'est abattu la nuit dernière sur tout le département de l'Aube. La foudre est tombée en plusieurs endroits, incendiant des bâtiments.

Vol à l'exposition

Bruxelles, 8 juin. L'Étoile Belge écrit que l'on a constaté lundi soir, à la fermeture des salles de l'exposition, un vol dans le pavillon de l'Aube. La foudre est tombée en plusieurs endroits, incendiant des bâtiments.

Le départ de M. Dernburg

Berlin, 8 juin. D'après les journaux, le député Erzberger voudrait, malgré la déclaration de démission du secrétaire d'Etat aux colonies Dernburg (voir *Nouvelles du jour*), faire paraître une brochure dirigée contre ce dernier. Il y soulèverait le reproche que M. Dernburg est en possession de valeurs coloniales, ce qui aurait influencé sa politique.

La chaleur à Berlin

Berlin, 8 juin. Par suite des grandes chaleurs de ces jours derniers, le manque d'eau se fait sentir.

Le « Zeppelin VI »

Friedrichshafen, 8 juin. Quoique les vols de L. Z. 6 se soient effectués dans de bonnes conditions, ces essais ont montré la nécessité de plusieurs nouvelles transformations. Il paraît plus prudent au comte Zeppelin de ne pas tenter de long vol avant d'avoir effectué encore plusieurs vols d'essai décisifs.

Contre la Finlande

Saint-Petersbourg, 8 juin. Après des débats de quatre jours la Douma a décidé par 196 votes de la droite contre 105 de l'opposition de passer à la discussion des articles du projet de loi pour la Finlande. Les démocrates et les socialistes ont quitté la salle avant le vote.

Incendies et morts

Bialobregi (Gouv. de Radom, Russie), 8. Dans un incendie qui a détruit une synagogue et plusieurs maisons, quatre personnes ont trouvé la mort et huit ont été grièvement blessées.

Naufrages

Copenhague, 8 juin. La grande barque danoise *Princesse Marie*, partie le 24 février de Sydney pour l'Australie méridionale, a coulé avec environ 20 personnes.

Cyclone en Sardaigne

Cagliari, 8 juin. Sp. — On annonce qu'un terrible cyclone s'est abattu sur la région, ravageant complètement la campagne, détruisant les maisons, arrachant les arbres fruitiers. On ignore encore s'il y a eu des victimes. Les pertes sont très élevées. Les autorités se rendent sur les lieux. Les détails manquent à cause de l'interromption des lignes ferrées et de télégraphes.

Les Turcs en Albanie

Constantinople, 8 juin. On annonce de source officielle qu'on a mis fin aux mesures militaires prises dans le vilayet de Cossovo. Dans les districts d'Uskub, de Prichina et de Prizrend plus de 8,000 armes ont été livrées. 30 bataillons se trouvent réunis à Diakova et à Ipek et ne sont plus inquiétés. Dans ces localités, de nombreuses armes sont aussi livrées. La tranquillité et l'ordre régnent de nouveau dans tout le vilayet et on a déjà commencé les recensements des populations, la fixation du cadastre et le recrutement.

Grèce et Turcs

Constantinople, 8 juin. A Rodosto (mer de Marmara), a commencé un mouvement de boycottage contre les marchandises grecques. Deux magasins grecs ont été pillés. Le ministre grec a demandé à la Porte de prendre des mesures contre le boycottage des marchandises grecques.

La situation en Chine

Pékin, 8 juin. A la suite des tentatives faites pour provoquer une mutinerie, on a enlevé les culasses mobiles des canons. On a con-

duit des troupes fidèles dans les régions troublées, pour prévenir un dangereux soulèvement.

SUISSE

Routes alpines
Andermatt, 8 juin. La route de la Furka est ouverte pour les voitures jusqu'à l'hôtel Tiefengletsch.

Tamponné
Loèche, 8 juin. Le train de marchandises de nuit, ayant été obligé de refouler, a tamponné la garde Zenhäusern qui inspectait la voie en draine et l'a gravement blessé. La draine a été réduite en miettes.

Noyadé
Zurich, 8 juin. Mardi soir, un jeune étudiant, M. Alfred Köchlin, fils du directeur de la Banque du commerce, à Bâle, s'est noyé en se baignant dans le lac.

Chambres fédérales

Berne 8 juin. Ce matin, au Conseil national, le président, M. Rossel, a annoncé que la session durera probablement trois semaines seulement, mais qu'une session d'automne sera nécessaire. Le Conseil a abordé ensuite la discussion du rapport de gestion du Conseil fédéral pour 1909.

M. Germann (Thurgovie) présente le rapport général. Au chapitre du département politique, M. Gaudard (Vaud) a demandé la transformation du consulat général de Madrid en un poste diplomatique.

Le Conseil des Etats a discuté ce matin le projet de loi sur l'organisation de l'administration des douanes fédérales (rapporteur: M. Lachenal). A cette occasion, M. Düring (Lucerne) a soulevé la question de la réorganisation générale de l'administration fédérale. M. Schobinger, conseiller fédéral, a répondu que la réorganisation des douanes n'entravait en rien la réforme générale. Ont encore pris la parole: M. Lachenal, M. Schulthess (Argovie) et M. Boller (Schaffhouse), puis l'entrée en matière a été votée sans opposition.

Le Conseil a passé ensuite à la discussion par articles.

D. PLANCHEREL, gérant.

Avertissement.

D'après certaines informations qui nous parviennent, il semble que beaucoup de personnes se servent de notre Pixavon comme d'une simple eau capillaire, l'appliquant tout bonnement sur la tête, telle quelle, pour s'en frictionner ensuite. Cette manière de s'en servir est, bien entendu, absolument contraire au bon sens.

Le Pixavon n'est pas une eau, mais un savon capillaire au goudron, liquide et très concentré. Comme tout savon, il doit être employé avec de l'eau, et même avec beaucoup d'eau.

Nous tenons en outre à vous informer que le Pixavon se présente sous deux formes: foncée et incolore. Actuellement, on préfère surtout le Pixavon incolore pour la fabrication duquel on a, par un procédé spécial, enlevé au goudron sa matière colorante foncée. D'ailleurs, l'action particulière du goudron reste absolument la même dans les deux préparations, la foncée comme l'incolore.

De plus, nous insistons pour faire observer que le Pixavon est la seule préparation capillaire au goudron désodorisée et incolore dans laquelle le goudron, tout en conservant intégralement son action, est indemne des incrustations fâcheuses qu'il présente à l'état brut (odeur désagréable, action irritante).

Les nombreuses offres de savons au goudron, faites au public à la suite de la grande renommée acquise par le Pixavon, rendaient nécessaire cette déclaration.

Laboratoires Chimiques Lingner, Dresde.

Bons vins d'origine garantie

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs et amis que sur les conseils de Monsieur l'abbé Clavel, leur directeur, MM. les Propriétaires des beaux vignobles de St Charles (Côtes-du-Rhône) se sont réunis sous le nom d'Union catholique. Ils ne vendent que le vin de leur récolte. Le rouge est livré à partir de 75 fr. la barrique de 220 litres et le blanc à partir de 80 fr. logé franco de port à tous les ports de Suisse désignés par l'acheteur. Echantillon gratuit.

Ecrire à M. le directeur de l'Union catholique, à Voreuse, (Gard) (France).

<

Soie Foulard imprimé
Bengaline

Soie Shantung
(écru et couleur)

Soie Merveilleux
Ecosails

Soie Monopol
Armure

grand choix pour blouses et robes; ainsi que les dernières nouveautés de la "Henneberg-Soie", en noir, en blanc et couleurs, à partir de fr. 1.15 jusqu'à fr. 30.— le mètre. Franco de port à domicile. Echantillons par retour du courrier.

G. Henneberg, Fabricant de Soieries, à Zurich.

AUTOMOBILES
ST-BLAISE — SUISSE

MARTINI

SIMPLICITÉ
SOLIDITÉ
SILENCE
BON MARCHÉ

EXERCICES
pour la Sainte Communion

Jolie plaquette de 48 pages in-18
Gros caractères élzéviens

Reliure percaline noire, tranches jaspées Fr. —.80
» chagrin, tranches rouges » 1.20
» » dorées » 1.50

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE

130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg

VENTE D'HOTEL

Samedi 25 juin prochain, dès 2 heures de l'après-midi, à la Salle du Tribunal, Hôtel-de-Ville de Châtel-Saint-Denis, l'Office des faillites de la Veveyse exposera en vente, aux enchères publiques, l'Hôtel de la Croix d'Or, à Châtel-Saint-Denis, avec une partie de son mobilier actuel et ses dépendances soit : locaux occupés actuellement par le dépôt de la Brasserie Beauregard et boucherie annexe d'installation récente. Eventuellement celle-ci pourra faire l'objet d'un lot distinct. Situation centrale et clientèle assurée. Châtel-St-Denis, le 13 mai 1910. 2226

Le préposé : V. Genod.

HOTEL-PENSION MUSY

AUBEVE (Haute-Gruyère)

Station des chemins de fer électriques. Séjour d'été agréable. Pension soignée. Prix modérés. Exploité par M^{lle} Dougnod, ci-devant à l'Hôtel-du-Cerf, Estavayer-le-Lac. H 856 B 2233

URÉMIE

L'excès d'Acide urique est la cause de différentes maladies qui attaquent spécialement les articulations, les muscles, le système nerveux, les voies urinaires.

RHUMATISME-SCIATIQUE
ARTHRITE - GOUTTE - GRAVELLE

Pour combattre ce terrible ennemi de l'organisme humain (l'acide urique), il faut employer un dissolvant qui ne soit pas nuisible pour l'estomac, pour les reins et les intestins.

Or, les **Poudres de Vichy Sport Lithinées** qui jouissent au plus haut degré de cette propriété, sont souveraines pour combattre l'accumulation de l'acide urique dans le sang. Une cure prolongée vous guérira même dans les cas les plus graves.

Exiger le mot **SPORT** sur le carton et sur chaque paquet dosé pour un litre.

Le carton de dix doses, 1 fr. 70. Dans les principales pharmacies, drogueries et dépôts d'eaux minérales. 2249

En gros : **Pharmacie Catroin, Genève.**

LOCATION

de l'Hôtel de la gare de Rosé

Mardi 14 juin, dès 2 h. du jour, la commune d'Avry-sur-Matran exposera en location, par voie de mises publiques, pour le terme de 5 ans, l'Hôtel de la Gare de Rosé, comprenant salles, chambres et dépendances suffisantes; places, jardin, jeu de quilles, grange et écurie; lumière électrique, eau à la cuisine.

Cet établissement, le seul de la localité, jouit d'une clientèle assurée déjà depuis son ouverture en 1881, grâce à sa situation exceptionnelle ou tout concourt à son développement et aux intérêts d'un tenancier sérieux et intelligent: route très fréquentée, la gare de Rosé, le bureau des postes avec double course postale, la briquetterie, la distillerie, le poils public, la halle élevée par la Société d'agriculture de la rive gauche de la Sarine, etc. H 2446 F 2412

Avry-sur-Matran, le 30 mai 1910. Le secrétaire communal.

Cuir pour cordonnerie et sellerie

Courroies en cuir, pour transmission.
Lanières, fermoirs et résine à courroies.
Huiles pour graissage de cuirs.
Talons tournants en caoutchouc et cuir.
Crins filés et laines pour matelas.
Peaux de chats russes pour rhumatismes.

C. VILLIGER

Grand'Rue, 57, FRIBOURG

Agriculteurs, protégez le produit du pays!

CIDRE

de bonne qualité clair, offre à 25 cent. p. litre, pris en fabrique ou gare Guin, en fûts de location de 50 à 220 litres de contenu.

La Fabrique de Cidre à Guin.

HOTEL-DE-VILLE, GRUYÈRES

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il dessert le sudit hôtel. Concommissions de premier choix, service soigné. Chambres meublées, pension, grande salle pour sociétés. Téléphone. H 937 B 2411

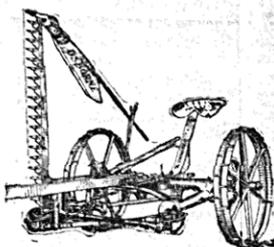
E. Corninbaud-Ducotterd.

Cognac Golliez ferrugineux

souverain contre
l'anémie, faiblesse, pâles couleurs, etc.

36 ans de succès

En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr., dans toutes les pharmacies.
Dépôt général: **Pharmacie GOLLIEZ, Morat.**



Agriculteurs fribourgeois!

n'achetez pas vos machines agricoles sans demander les offres du

COMMERCE DE FER FRIBOURGEOIS, S. A.

90, rue du Pont-Suspendu, Fribourg

qui vous fournira les véritables faucheuses et faneuses « Osborne » reconnues actuellement les plus perfectionnées de la célèbre fabrique Mc Cormick.

Nombreux certificats d'agriculteurs fribourgeois

UNIQUE DÉPOSITAIRE DE LA MARQUE POUR NOTRE CANTON :

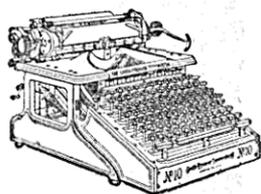
Commerce de fer fribourgeois, S. A.

90, rue du Pont-Suspendu, FRIBOURG

Se recommande,

H 464 F 2173-918

Le gérant : **Léon PLANCHEREL.**



Le chef-d'œuvre de la technique moderne

SMITH PREMIER

modèle 10

la première et la seule machine à écrire avec écriture absolument visible

Clavier complet et visible et d'une construction tout à fait solide

Ces avantages et plus de vingt autres font de la « Smith Premier » N° 10 la machine la plus pratique, la plus rapide et la plus simple, c'est-à-dire, en peu de mots :

La meilleure machine à écrire du monde

Environ 500,000 machines « SMITH PREMIER » en usage confirment la véracité de ce qui précède.

Paris 1900 : Grand Prix. St-Louis 1904 : Hors concours.

PROSPECTUS ILLUSTRÉ GRATUIT. DÉMONSTRATIONS SANS ENGAGEMENT D'ACHAT.

The Smith Premier Typewriter Co
ZURICH

Berne, 8, rue des Cygnes. Lausanne, 8, rue Centrale.
Bâle. — Genève.

Mises publiques

Vendredi 10 juin, à 10 h. du matin, l'Office des faillites de la Sarine exposera en vente, à tous prix, à la maison de justice, à Fribourg, le bâtiment N° 16, au Petit-Plan, près du Temple, ayant servi jusqu'à l'atelier de menuiserie, taxé 2060 francs.

Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'office précité. H 2520 F 2487

On demande à acheter, d'occasion, une petite automobile à deux places. Adresser les offres sous chiffres H 2483 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 2459

Couleurs en toutes nuances, préparées, prêtes à être employées, pour jalousies, bancs de jardins, meubles de vérandas, etc.

Vernis émail Tosa, pour meubles et bicyclettes.

Vernis copal, de la maison Wilkinson de Londres.

Laque pour chapeaux, en toutes couleurs. Strobin pour blanchir les chapeaux de paille.

Teintures pour étoffes de laine, coton et soie.

DRUGGERIE
A. CHRISTINAZ
rue de Lausanne, 67
FRIBOURG
Téléphone

Grand logement

de 5 grandes pièces et cuisine, à louer, rue de Morat, 234. Entrée au 25 juillet. Prix modéré 2500 S'adresser à M. Raymond de Boccand, à Fribourg.

A LOUER

avant ou pour le 25 juillet, un bel appartement exposé au soleil, composé de 3 chambres, cuisine, chambre de bain installée et mansarde, cave et galetas, buanderie et séchoir, eau, gaz et lumière électrique. S'adresser à M. Cimmo, Pérolles. H 1021 F 2501

A LOUER

Le Monsieur qui a échangé son chapeau dimanche soir, dans le train Lausanne-Fribourg, est prié de s'adresser à M. Hennard, Schwabengasse, 5, Berne.

UNE JEUNE FILLE

honnête, robuste et laborieuse, sachant travailler au jardin et dans le ménage, trouverait place dans une famille catholique, où elle aurait l'occasion d'apprendre l'allemand et à faire la cuisine. Saire: 15 fr. par mois. H 3833 Q 2499 S'adresser à M^{me} Beyll, à Muri (Argovie)

Aloys FAVEZ

chirurgien-dentiste
29, AVENUE DE LA GARE
Traitements et opérations sans douleurs.
Consultations : lundi, mercredi, vendredi de 9 à 6 h. — Téléphone. H 2186 F 1047

A LOUER

appartement moderne, deux chambres et cuisine, 8, rue de l'Industrie. 1220

MONTREUX
Eau minérale
ALCALINE

Indiquée dans les maladies de l'ESTOMAC, du FOIE, des REINS et de la VESSIE. — Pharmacies, Marchands d'Eaux Minérales.

PIANOS FETISCH, frères

droits et à queue (S. A.)

Maison de confiance FONDÉE EN 1804

HARMONIUMS à Lausanne, Vevey & Neuchâtel.

Tout acheteur d'un piano aura droit, pendant un an, gratuitement, à un abonnement à la Musique.



Jardin-Terrasse des Merciers

EN FACE DE SAINT-NICOLAS
Jeudi 9 juin, dès 8 h. du soir, et tous les jeudis de juin

CONCERT
par l'Orchestre VISONI
ENTRÉE LIBRE

! Vos Cheveux tombent-ils, avez-vous des pellicules et des démangeaisons à la tête? FAITES UN ESSAI AVEC LA **CANADOLINE** ? L'OTIION ANTISEPTIQUE POUR LES SOINS DE LA TÊTE de CLERMONT & E. FOJET à Genève. Recommandable même pour les enfants. En vente dans tous les magasins de Coiffeurs et Parfumeurs. H 3140 X 2099

BAINS DU BOULEVARD

Les piscines de natation SONT OUVERTES de 6 heures du matin à 8 heures du soir

A LOUER

1° Un logement de 4 chambres et dépendances, confort moderne. Belle situation, Avenue du Midi.
Entrée, 25 juillet.
2° Plusieurs locaux p. bureaux, magasins, entrepôts, ateliers ou caves. Entrer tout de suite ou à convenir.
3° Plusieurs logements de 4 chambres, dans villas neuves, aux Daillettes, belle vue sur les Alpes.
Entrée, 25 avril ou à convenir.
S'adresser à H. Hogg-Mons, entrepreneur, Avenue du Midi, 17.

Boucherie CANTIN

Grand'Rue, 61
vendra dès ce jour bœuf, bonne qualité, à 70 et 80 cent. le demi-kilo. Veau à 70, 80 et 90 cent. le demi-kilo. Mouton, 1 fr. à 1 fr. 20 le demi-kilo. Porc, 1 fr. Tous les mercredis se trouvera sur le marché des Places. Se recommande. Téléphone. 118

Alouer à Riehenmont, pour le 25 juillet,

un appartement
de 4 chambres, cuisine, cave, galetas, mansarde, part à la buanderie et au séchoir; eau, gaz, électricité, chauffage central. Prix 700 fr 500 S'adresser à M. Hertling, architecte.

A LOUER

les Bains du Fantaisiste comprenant bains, buanderie, repassage et logement au 2^e étage, de 4 pièces. A la même adresse, quelques logements de 2 à 3 pièces. Entrée à convenir. 2193-932 S'adresser à la Banque Populaire Suisse, Fribourg.

Le Restaurant du Val
MONTREUX
demande tout de suite une jeune cuisinière capable, et une bonne fille de cuisine
Entrée le 15 juin.

Charles GEISSMANN
Avenue de la Gare, 7
FRIBOURG
est acheteur de foins nouveaux.

Pour cause de départ
à vendre plusieurs tapis d'Orient (persans) de toutes dimensions, à prix très bas.
Ecrire sous le 13043 X, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 2387

Dimanche 12 juin
JEU DU TONNEAU
à l'auberge de Courmilleins
Invitation cordiale
Les dragons sont priés de s'inscrire à l'avance. 2494-1059

Bonne occasion
A vendre 4 à 5 fourneaux en caillottes et en tôle, presque neufs, pour petites et grandes chambres.
S'adresser à C. Boschung, mécanicien, Broc. 2502

RHUMATISME
et maladie des nerfs
C'est avec plaisir et en vous remerciant que je vous informe que mes douleurs sur la poitrine, mes maux dans la partie postérieure de la tête ainsi que les frissons et la fièvre du soir ont disparu. Les douleurs rhumatismales ont cessé et mon sommeil est de nouveau bon. Par votre traitement par lettre, je suis complètement guéri.
M^r. Huber, Niederster. — Signature légalisée : Uster, le 4 mai 1905. R. Huber, syndic.
Que celui qui veut connaître son mal et en être guéri envoie son eau ou la description de sa maladie à l'Institut de médecine naturelle, Niedersteren (Suisse) de H. J. Schumacher, médecin prat. et pharmacien diplômé. Traitement par lettre ou de vive voix. Brochure gratis.